



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

LA DGAC RECONNAIT SON RETARD DANS LES RECRUTEMENTS TSEEAC

Pendant la période estivale la DGAC a réalisé un « arbitrage » dans les recrutements 2009 prévus et, en particulier, dans le corps des TSEEAC en gelant 10 recrutements.

Le SNNA-FO a immédiatement écrit au Directeur Général (18 aout 2009) pour lui demander de respecter les engagements protocolaires en terme de recrutements et rappelé que, déjà en 2008, il y avait eu des réductions de recrutements dans le corps des TSEEAC. Le SNNA-FO a également dénoncé le manque de concertation et d'information sur cette décision.

En réponse à notre intervention, le Secrétaire Général de la DGAC nous a fait parvenir un courrier (3 septembre 2009) pour tenter de justifier les décisions de l'Administration.

Dans ce courrier, le SG reconnaît :

- qu'il y a déjà eu des gels de recrutements imposés par le Contrôleur Budgétaire Central en juillet 2008. Les concours 2009 permettront l'entrée d'une promotion à l'ENAC seulement en mars 2010,
- qu'il y eu une estimation inexacte dans la préparation de l'annexe financière 2009 basée sur les statistiques incluant le pourcentage de lauréats au concours interne TSEEAC. Cette erreur sur le pourcentage vient du fait que désormais le concours interne TSEEAC est ouvert aux agents de Météo-France et aux agents du ministère de la Défense.

Face à cette situation le SG a validé le principe de retarder l'entrée à la DGAC de 10 emplois réservés 2009 pour permettre l'entrée en septembre 2009 d'une promotion à l'ENAC composée en particulier des lauréats du concours interne.

Le SG s'est engagé à recruter les 10 TSEEAC prévus en 2009 dans le cadre des emplois réservés au fur et à mesure que des ETP se libèreront dans l'année 2009 et au plus tard le 31 décembre 2009.

Le SG a également reconnu le manque de concertation sur la gestion du corps des TSEEAC en invoquant la période estivale.

FO continuera d'être vigilant, même en été, pour que tous les recrutements prévus soient réalisés !

Contacts :

- Thierry MOROT (Représentant en CAP nationale TSEEAC),
- Pierre MEYBON (Secrétaire Général).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Le secrétaire général

Paris, le – 3 SEP. 2009

Le secrétaire général de l'aviation civile

à

CRNA/Sud-Ouest
Monsieur Pierre MEYBON
Secrétaire Général
SNNA-FO
Avenue Beaudésert
33692 MERIGNAC Cedex

Référence :

Vos réf. : votre courrier du 18/08/2009

Affaire suivie par : Pascal Planchon

Pascal.planchon@aviation-civile.gouv.fr

Tél. 01 58 09 37 18 – Fax : 01 58 09 37 19

Objet : recrutement TSEEAC

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 18 août courant et je tenais à vous apporter les commentaires et éléments de réponse suivants.

Les décisions prises en 2008 sur les recrutements TSEEAC pour l'année 2009 ont consisté à prévoir le maximum de recrutements possibles compte tenu des gels imposés par le CBCM dans le courant du mois de juillet 2008. Elles consistaient dans la complétion de la première promotion ENAC par l'arrivée anticipée des CEA-PF ajoutés aux lauréats des concours retenus en 2008, la création d'une promotion de 32 agents incluant des « concours externe » et des « concours interne » recrutés sur concours en 2009 et l'intégration de 16 ER. Pour mémoire les concours de 2009 permettront également l'intégration d'une promotion en mars 2010.

Début 2009, l'annexe financière pour le recrutement des TSEEAC a été établie sur la base des statistiques des années antérieures, en particulier sur le pourcentage des lauréats au concours interne hors DGAC. Malheureusement, cette estimation s'est révélée inexacte, et le nombre de lauréats en provenance de Météo France ou du ministère de la Défense est supérieur d'une dizaine par rapport à la prévision. Ce concours, ouvert récemment aux agents du ministère de La Défense, rencontre en effet un engouement de plus en plus important.

Pour tenir compte de cet aléa et des engagements pris avec nos partenaires ministériels lors de la signature du protocole 2007-2009 en termes de suppressions d'ETP, deux scénarios possibles étaient envisageables :

Copie à : DGAC/D, SG, SDP, SDP1, SDP2, DSNA/SDRH

- réduire l'importance de la promotion 09A intégrant à l'automne en n'effectuant pas les recrutements du concours interne hors DGAC non prévus ;
- retarder l'entrée à la DGAC d'une dizaine d'ER.

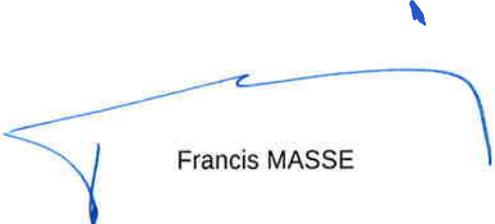
Pour des raisons d'efficacité globale, nous nous sommes orientés vers la deuxième solution qui permet l'arrivée rapide d'un maximum d'agents.

Pour votre information, pour ne pas pénaliser excessivement les ER qui seront affectés sur des postes de contrôleurs, ces derniers ont été intégrés comme prévu au 24 août 2009, afin qu'ils puissent suivre la formation prévue à l'ENAC cet automne.

Si des départs supplémentaires de la DGAC se présentaient d'ici la fin de l'année, ils permettraient l'intégration plus rapide d'un certain nombre d'ER.

Pour terminer, comme vous le soulignez, il aurait été souhaitable que cette décision ait pu être concertée avec les représentants des personnels, mais elle a dû être prise rapidement dans le courant de l'été, période peu propice à la réunion de personnes.

J'espère que ces éléments sauront répondre à vos interrogations.



Francis MASSE



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

Monsieur Jean-Jacques BLANCHARD
Président du groupe de réflexion
sur la formation initiale des TSEEAC

Mérignac, le 25 septembre 2009

Monsieur le Président,

Le SNNA-FO n'a pas pu participer à la première réunion du groupe de réflexion sur la formation initiale des TSEEAC car nous n'avons pas reçu à temps le courrier papier que vous avez signé le 19 août 2009 pour une réunion le 3 septembre 2009.

Nous regrettons que ce courrier ait été envoyé uniquement au siège de notre organisation syndicale alors qu'il est précisé dans l'annuaire des organisations syndicales de l'envoyer également à notre permanence pour justement nous permettre de le traiter rapidement.

Le SNNA-FO participera aux prochaines réunions afin de faire connaître sa position sur cette réflexion importante pour le corps des TSEEAC.

Afin de nous permettre d'apporter pleinement notre contribution aux travaux de ce GT je vous remercie par avance de nous faire parvenir tout document sur ce dossier aux emails lotus suivants :

- fo-dacso/dac-so/regis@dgac (permanence nationale),
- fo-crnaso/crna-so/regis@dgac (bureau national).

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National

Pierre MEYBON
Secrétaire Général

Copie : M. le Directeur de la DGAC